

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°13 du 26 juin 2012



Pluies

du 19 au 24 juin :

- Côte d'Or et Saône et Loire : 5 à 21 mm

- Yonne et Nièvre : 25 à 35 mm

Prévisions du 27 juin au 02 juillet

Après un bref répit annoncé pour mercredi avec du soleil et des températures élevées, un temps instable et orageux semble de retour dès jeudi soir et sur le reste de la période.

Source Météo France

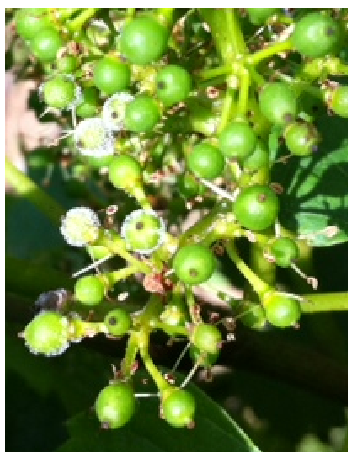
Stades

La floraison est en cours ou se termine dans les situations les plus tardives. Dans le reste du vignoble, la taille des baies oscille entre 2-3 mm et 6-7 mm (pois). Quelques parcelles précoces approchent du stade début fermeture.

Mildiou

➤ Situation au 25 juin

✓ **Feuilles** : toutes les contaminations antérieures au 19 juin se sont exprimées. Suite à la sortie de taches importante observée à partir de la mi-juin dans l'ensemble du vignoble bourguignon, de nouveaux symptômes d'intensité plus modérée ont été constatés au cours de la semaine écoulée. Ce n'est pas le cas sur le vignoble de la Nièvre où la situation est restée stable.



Symptôme de Rot gris (CA71)

Globalement le mildiou est de plus en plus présent au vignoble :

- en effet, 40 à 60% des parcelles du réseau présentent moins de 10% des pieds avec au moins une tache de mildiou, contre 60 à 75% la semaine dernière.

- les situations avec plus d'1 pied sur 2 voire la totalité des ceps touchés par le mildiou qui représentaient 10 à 20% des cas la semaine dernière atteignent maintenant 20 à 40 %.

Cette analyse a été effectuée sur les vignobles 71, 21 et 89.

✓ **Grappes** : c'est l'évolution la plus notable sur la semaine écoulée. Néanmoins, la sortie de mildiou sur grappes n'a pas été aussi intense que sur le feuillage.

- Côte d'Or, Saône et Loire : la présence sur grappes est nulle à faible (moins de 5% de grappes attaquées) dans un peu plus de 80% des parcelles du réseau. Dans les autres cas, l'attaque varie entre 6 et 20% de grappes atteintes, et très ponctuellement la récolte est déjà compromise avec plus de 50% de grappes touchées. Ce dernier cas de figure concerne essentiellement des bas de coteaux du Nord Beaujolais voire de la Côte d'Or.

- Yonne : à ce jour ce vignoble apparaît plus sain puisque 98% des parcelles présentent moins de 5% de grappes attaquées.

- Nièvre : aucun symptôme n'a été relevé sur les parcelles du réseau BSV.

Des cycles étant toujours en cours, de nouveaux dégâts de mildiou sont susceptibles d'apparaître sur feuilles comme sur grappes. Leur intensité sera fonction de la qualité de la protection en place au moment de ces contaminations.

➤ Evaluation du Risque

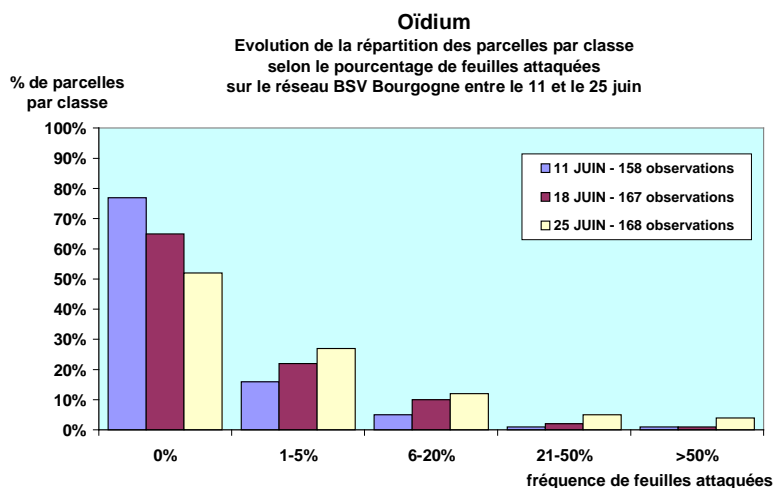
Dans tous les vignobles, le risque mildiou demeure très élevé à exceptionnel. La gestion de cette maladie impose donc toujours beaucoup de vigilance et il faut tenir compte avec encore plus d'attention des prévisions météorologiques.

Jusqu'au stade fermeture, les grappes sont très sensibles au mildiou.

Oïdium



Oïdium sur grappes (CA71)



Une nouvelle évolution de l'oïdium sur le feuillage est constatée dans les parcelles protégées. En effet, le pourcentage de situations indemnes diminue et l'on observe maintenant près d'1 parcelle sur 10 avec plus de 20% des feuilles touchées. Sur grappes, même si peu de parcelles sont encore concernées, la fréquence d'attaque dépasse parfois les 10%.

Pour l'instant, cette évolution est surtout observée dans des sites de Chardonnay sensibles à l'oïdium du Mâconnais et dans une moindre mesure de Côte d'Or. Dans l'Yonne cette évolution n'a été notée que sur quelques sites sensibles. Dans la Nièvre, la situation est restée stable depuis la semaine dernière.

En témoins non traités, une progression importante de la maladie aussi bien sur feuilles que sur grappes est notée en Saône et Loire et en Côte d'Or, toujours sur Chardonnay. Cette donnée révèle une pression plutôt forte de l'oïdium dans ces vignobles. Les grappes se situent encore à un stade de grande sensibilité à ce champignon.

Black-rot

En parcelles protégées, aucune évolution marquée n'a été constatée au cours de la semaine écoulée. Cette relative stabilité ne doit pas être un élément de démobilisation vis à vis de cette maladie, car la situation peut encore évoluer et les grappes sont toujours très sensibles.

Botrytis

Le stade A (chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm) sera atteint dans les parcelles les plus tardives. Rappelons que l'effeuillage précoce constitue une mesure préventive qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

Vers de Grappe

Le vol de cochylis 2^{ème} génération a débuté en tous secteurs, sauf dans les situations les plus tardives. Des captures importantes ont été enregistrées depuis la fin de la semaine dernière. Sur les quelques comptages effectués sur les parcelles d'alerte les plus précoces, aucun œuf n'a encore été observé. Un état des lieux précis sur l'activité de ponte sera réalisé lors des prochaines observations.



Cicadelle Flavescence Dorée

Rappel de la stratégie de lutte obligatoire :

En parcelles de vigne-mères de greffons et de porte-greffes ainsi que sur toutes les vignes situées à l'intérieur des deux périmètres de lutte obligatoire définis en Saône et Loire : une première intervention dirigée contre la cicadelle de la Flavescence dorée a dû être réalisée. La seconde est à prévoir entre le 28 juin et le 03 juillet.

Pour les viticulteurs en agrobiologie (AB) exploitant des parcelles situées dans les deux périmètres de lutte, deux applications ont dû être réalisées. La dernière intervention doit être programmée 8 jours après la seconde.

Cicadelle Verte

94 observations concernant les larves de cicadelles vertes de 1^{ère} génération ont été réalisées sur le réseau. Dans 92% des cas, les populations restent inférieures à 20 larves de cicadelles pour 100 feuilles. Nous nous situons donc loin du seuil d'intervention fixé en 1^{ère} génération à 100 larves pour 100 feuilles.

Cochenilles

Dans les secteurs localisés du Beaujolais 71, du Mâconnais ayant présenté de forts niveaux d'infestation ces dernières années, les éclosions et la phase d'essaimage s'intensifient. Elles débutent dans les secteurs du Chablisien concernés. Aucun seuil de nuisibilité n'est défini pour ces ravageurs.

PROCHAIN BSV : mardi 03 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Avec la participation financière



Office national de l'eau
et des milieux aquatiques